

Nombre de Conseillers en exercice : 13  
Nombre de Conseillers présents : 08  
Nombre de pouvoirs : 1  
Date de la Convocation : 25/08/25  
Date d'affichage : 25/08/25

Je certifie le p  
conformément  
en vigueur, pour avoir été transmis à  
Monsieur Le Préfet, qui en a accusé  
réception le :  
et notifié ou publié le :

Envoyé en préfecture le 01/10/2025  
Reçu en préfecture le 01/10/2025  
Publié le 18/09/2025  
ID : 001-210101366-20250918-25042-DE

## Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal Séance du 18 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit septembre à dix-neuf heure trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique, Maire.

Étaient présent aux côtés de Monsieur BOYER Dominique : Mmes BIGOT Agnès, DUFRESNE Anna, Weber Corinne M. GABILLET François, DREYFUS Eric, TEPPE Sébastien et VARLET Geoffrey.

Étaient absents : TOURNIER Nathalie, PAYET Marie-Béatrice, VERNUSSE Céline, GONNARD Pierre.

Pouvoir : Madame MARMIER Noëlle a donné pouvoir à Madame BIGOT Agnès

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du C.G.C.T., Mme BIGOT Agnès a été élue secrétaire de séance.

### Délibération n°25042 : Amicale des Anciens Combattants - Dénomination de la « Place des Combattants pour la Paix »

Le Conseil municipal, réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOYER Dominique. Présence de Monsieur Marc CHARVIN, porte-parole de l'association des Anciens Combattants de Cruzilles-lès-Mépillat.

Après avoir entendu lecture du rapport de M. le Maire qui relate que l'Association des Anciens Combattants de Cruzilles-lès-Mépillat, souhaite nommer la place devant la Mairie « Place du 19 mars 1962 Cessez le Feu en Algérie », en hommage à toutes les victimes. La Place des Combattants pour la Paix qui se situe devant la salle des fêtes ne sera pas renommée.

Envoyé en préfecture le 01/10/2025

Reçu en préfecture le 01/10/2025

Publié le 18/09/2025

ID : 001-210101366-20250918-25042-DE

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de**

➤ DECIDE, de nommer la place devant la Mairie « Place du 19 mars 1962 - Cessez-le-feu en Algérie  
– En hommage à toutes les victimes de ce conflit – souvenir Français »

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,  
Le 18 septembre 2025

Le Secrétaire  
Agnès BIGOT



Le Maire,  
Dominique BOYER

